



CERTIFICAT PROFESSIONNEL SURVEILLANT DE NUIT QUALIFIÉ (SNQ)

Certificat CPNE-FP Unifaf

L'ENTRÉE EN FORMATION

La préparation au certificat de formation Surveillant de nuit qualifié par la voie de la formation professionnelle est accessible à tout salarié en poste, et ce, sans limite d'âge. Aucun niveau de qualification (diplôme) n'est requis pour entrer en formation Surveillant de nuit qualifié, il sera toutefois demandé au candidat :

- Une santé physique et psychologique compatible avec l'exercice du métier de Surveillant de nuit qualifié

ACCÈS EN FORMATION

Entretien de positionnement



Avant l'entrée en formation, le centre de formation agréé réalisera avec chaque candidat un entretien de positionnement qui permettra de définir, selon son expérience, sa formation et son projet professionnel, un parcours de formation personnalisé et adapté à ses besoins.

Délai d'accès



Un délai d'accès de 1 semaine minimum est nécessaire entre la demande du bénéficiaire et le début de formation.

UNE FORMATION POUR DÉVELOPPER DES SAVOIR-FAIRE

- Assurer la sécurité des personnes et des biens la nuit
- Entretenir avec les personnes accueillies des relations humaines, sociales, éducatives
- Développer des modes de coopération et de communication avec les équipes pluridisciplinaires (jour - nuit)

UNE FORMATION POUR APPRENDRE

La formation est découpée en 4 domaines de formation (DF) :

- DF1 : Surveillant de nuit qualifié : rôles et fonctions. Sécurité des biens et des personnes. Travail de nuit
- DF2 : Accompagnement des personnes : techniques d'hygiène et de confort
- DF3 : Travail en équipe, cadre institutionnel
- DF4 : Accompagnement méthodologique à l'épreuve terminale

Diplôme de SST (Secourisme et sauveteur du travail)

Diplôme sécurité incendie EPI (Équipier de Première intervention)

UNE FORMATION VALIDÉE

- Pour obtenir le certificat de formation Surveillant de nuit qualifié, il faut avoir validé les 4 domaines de formation. En cas de validation partielle, le bénéfice d'un DF validé est conservé
- Un dossier professionnel écrit donnant lieu à une présentation orale
- Un certificat de formation délivré par la branche sanitaire, sociale et médico-sociale (via UNIFAF)



UNE FORMATION DE SNQ ACCESSIBLE

- 8 à 12 participants
- 203h de formation
- 70h de stage

Dates de formation à définir
Devis sur demande

UNE FORMATION POUR CONTINUER

- Accès direct à l'emploi

UNE FORMATION POUR RÉUSSIR

- Taux de satisfaction global des stagiaires sur l'ensemble des formations (2018-2019) : 91.6 %
- Taux de réussite à l'examen (session 2019) : 97 %
- Taux d'insertion à l'emploi dans les 6 mois (session 2019) : 100 %

UNE FORMATION SURVEILLANT DE NUIT QUALIFIÉ, À AIRE FORMATION, C'EST :

- Un réseau de professionnels qui intervient tout au long de la formation pour partager son expérience de terrain
- Une pédagogie active basée sur le travail de groupe, le projet et la pratique
- Un suivi individualisé grâce à la disponibilité et au professionnalisme des formateurs
- Des équipements performants : salle informatique, salles dédiées aux pratiques professionnelles
- Possibilité de restauration sur place
- Bâtiments et formations accessibles aux personnes en situation de handicap
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

prendre contact avec le Centre de formation
au 03.21.11.11.45

52 rue d'Isbergues
62120 Aire sur la Lys

aire-formation@cneap.fr
www.lycee-saintemarie.fr

n° de déclaration d'activité :
3162042062